

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Cher



LES PROPOSITIONS DES ENTREPRISES

Pour un développement
territorial au service de
l'économie et
des habitants du Cher.

MUNICIPALES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

3

NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ,
NOTRE RESPONSABILITÉ

4

UNE DÉMARCHE COMMUNE
AU SERVICE DU TERRITOIRE

5

LA COOPÉRATION, AU
COEUR DE NOTRE
DÉMARCHE

NOS PROPOSITIONS

6

FICHE 1 : PROCÉDURES
ADMINISTRATIVES &
FISCALITÉ LOCALE

7

FICHE 2 : MOBILITÉS

8

FICHE 3 : AMÉNAGEMENT

9

FICHE 4 : DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

CONCLUSION

10

MOT DE LA FIN ET CONTACTS

NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ,

NOTRE RESPONSABILITÉ

Avec les fédérations et organisations engagées dans cette démarche, nous regroupons des milliers d'entreprises issues de tous les secteurs d'activité, allant de l'agriculture au commerce, en passant par l'industrie, les services, le tourisme ou encore l'innovation technologique.

Ce tissu économique représente des milliers de salariés qui vivent, travaillent et font vivre nos territoires. Notre légitimité à nous exprimer repose sur cette diversité, mais aussi sur la responsabilité collective que nous assumons face aux défis économiques, sociaux et environnementaux du Cher.

ORGANISATIONS IMPLIQUÉES DANS LA DÉMARCHE



LE BÂTIMENT 100% GAGNANT



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES



UNE DÉMARCHE COMMUNE

AU SERVICE DU TERRITOIRE

À l'approche des élections municipales de 2026, plusieurs acteurs économiques du Cher ont choisi de s'unir pour porter une voix commune.

Notre ambition est simple : créer un pont entre le monde économique et le monde institutionnel, afin que les préoccupations des entreprises soient pleinement prises en compte dans l'élaboration des politiques locales. Cette démarche vise à instaurer un dialogue constructif, continu et pragmatique avec les élus, pour bâtir ensemble un territoire plus attractif, plus compétitif et plus équilibré.

L'ATTRACTIVITÉ, NOTRE BOUSSOLE

La préservation et le développement de l'attractivité du territoire, au service de nos habitants, constituent la boussole de cette démarche. C'est en rendant le Cher toujours plus attractif – pour les talents, pour les entreprises, pour les habitants – que nous renforcerons sa vitalité économique, sociale et culturelle.

NOS THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Pour structurer cette démarche, nous avons consulté largement les entreprises du territoire et identifié les thématiques prioritaires qui conditionnent l'avenir de notre économie locale :

- Procédures administratives et fiscalité locale
- Mobilité et accessibilité du territoire
- Aménagement et infrastructures
- Développement économique

LA COOPÉRATION, AU CŒUR

DE NOTRE DÉMARCHE

La compétitivité et l'attractivité du département dépendent de la **collaboration entre décideurs publics et acteurs économiques**. Trop souvent, les entreprises découvrent des décisions déjà arrêtées, sans avoir été associées à leur élaboration ni à l'évaluation de leurs impacts.

Les entreprises ne revendiquent pas un rôle décisionnel, mais souhaitent être pleinement reconnues comme des partenaires légitimes de la construction territoriale. Elles demandent à être écoutées, consultées et associées aux choix structurants, afin d'apporter leur expertise économique au service de l'intérêt général.

Ainsi, au-delà des solutions opérationnelles présentées dans chaque fiche thématique, **notre revendication centrale reste celle d'une co-construction organisée** garantissant un lien étroit entre élus et entreprises, une meilleure information des décideurs sur les réalités économiques, et une participation active du monde économique au débat public.

Nous en sommes convaincus : le resserrement de ce lien constitue une **condition essentielle de la réussite collective**, dans un contexte marqué par des tensions économiques, sociales et budgétaires. Les élus disposent de l'expertise de la décision publique, les entreprises disposent de l'expertise économique : c'est en conjuguant ces deux légitimités avec d'autres parties prenantes que nous pourrons bâtir un avenir durable et prospère pour le Cher.

NOS ATTENTES

- **Intégrer les entreprises dans l'élaboration des projets et des documents stratégiques** (plans d'urbanisme, schémas des mobilités, aménagement...).
- Engager une **concertation générale sur les enjeux locaux de la transition écologique**, avec les secteurs et branches professionnelles ayant déjà des démarches abouties.
- **Rendre obligatoire une étude d'impact économique** pour toute politique publique locale majeure (mobilité, logement, fiscalité...).
- Être un **interlocuteur des élus** pour porter la réalité des enjeux économiques.

PROCEDURES ADMINISTRATIVES

& FISCALITÉ LOCALE



01

POURQUOI AGIR ?

La complexité administrative et la pression fiscale constituent des freins directs à l'investissement, à l'emploi et au développement des entreprises. Des démarches trop lourdes **ralentissent la création de valeur** et mobilisent des ressources qui pourraient être consacrées à l'innovation et à la croissance.

De même, une fiscalité locale peu lisible ou instable **affaiblit la compétitivité** du territoire et l'attractivité du Cher face à d'autres régions.

Pour les entreprises, agir sur ces sujets, c'est **simplifier leur quotidien**, renforcer leur capacité d'investissement et contribuer à un environnement économique plus dynamique, **au service du développement local et de l'intérêt général**.

NOS PROPOSITIONS

PROPOSITION 1 : INSTITUTIONNALISER LE DIALOGUE ECONOMIQUE

Mettre en place un cadre permanent de concertation entre exécutifs locaux et représentants économiques, avec au minimum deux réunions annuelles.

Toute décision ayant un impact sur l'activité économique devra faire l'objet d'une consultation préalable formalisée.

PROPOSITION 2 : GARANTIR LA STABILITE DE LA FISCALITE ECONOMIQUE

S'engager sur une trajectoire pluriannuelle de stabilité ou de modération fiscale afin de sécuriser l'investissement, l'emploi et la visibilité des entreprises.

La fiscalité locale (CFE, taxe foncière, taxe mobilité, TLPE/enseignes,...) doit être prévisible, argumentée et évaluée au regard de son impact économique.

MOBILITÉS



02

POURQUOI AGIR ?

La mobilité et l'accessibilité sont des enjeux majeurs pour l'attractivité et la compétitivité du département du Cher, en particulier dans un territoire à dominante rurale. Les entreprises comme les habitants dépendent d'infrastructures de transport fiables pour accéder à l'emploi, aux services et aux zones d'activité.

Investir dans des solutions de mobilité adaptées est essentiel pour faciliter l'emploi, améliorer la qualité de vie et renforcer l'attractivité du territoire, dans un esprit de concertation étroite avec les acteurs économiques.

NOS PROPOSITIONS

PROPOSITION 3 : ADAPTER LES TRANSPORTS AUX RÉALITÉS DE L'EMPLOI

Organiser une concertation régulière avec les entreprises pour ajuster les réseaux de transport aux flux réels de salariés.

La mobilité doit être pensée comme un levier d'emploi.

PROPOSITION 4 : COMMUNIQUER DE MANIÈRE TRANSPARENTE LE FINANCEMENT DE LA GRATUITÉ DES BUS PAR LES ENTREPRISES

Afficher clairement et visiblement sur les bus que la gratuité du service de transport est financée par contribution des entreprises du territoire (taxe mobilité), afin de valoriser l'effort économique local.

PROPOSITION 5 : SÉCURISER L'ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE BOURGES

*Aucune suppression de stationnement sans solution alternative crédible.
L'accès à la gare doit garantir la continuité des déplacements professionnels et l'attractivité territoriale.*

AMÉNAGEMENT



03

POURQUOI AGIR ?

L'aménagement du territoire et l'urbanisme constituent des leviers majeurs pour soutenir l'activité économique et renforcer l'attractivité du département du Cher, marqué par une forte diversité de situations entre pôles urbains, zones d'activités et espaces ruraux. L'implantation et le développement des entreprises reposent sur la qualité des infrastructures (mobilités, accès logistiques, stationnement), la disponibilité de foncier et de locaux adaptés, ainsi que sur la présence d'équipements et de services de proximité (logement, garde d'enfants, commerces, services publics) facilitant la vie quotidienne des salariés.

Aujourd'hui, le manque de cohérence dans l'aménagement, les tensions foncières localisées, la rareté de certaines surfaces économiques et les délais administratifs peuvent freiner les projets d'implantation ou de développement des entreprises. Concevoir un urbanisme au service de l'économie, c'est créer les conditions d'un territoire où il est plus simple d'investir, de travailler et de vivre. Deux questions structurent les attentes des entreprises en matière d'aménagement :

- Quelles infrastructures et quels équipements sont nécessaires pour implanter ou développer une activité dans le Cher ?
- Comment renforcer l'attractivité des zones d'activité pour attirer et fidéliser les salariés ?

NOS PROPOSITIONS

PROPOSITION 6 : LANCER UN PLAN "ZÉRO FRICHE"

Recenser, traiter et remettre sur le marché les friches économiques via les outils de portage foncier, avec des mécanismes dissuasifs contre l'abandon de sites.

PROPOSITION 7 : FACILITER LE LOGEMENT DES ACTIFS

Déployer une offre locative accessible, connectée aux bassins d'emploi et de formation, avec un parcours logement par profils (alternants, salariés, conjoints, cadres).

PROPOSITION 8 : Doter le territoire d'un Palais des Congrès

Profiter de la visibilité et du flux de visiteurs liés à Bourges 2028 et de notre position centrale pour promouvoir l'organisation de congrès et séminaires sur notre territoire

DÉVELOPPEMENT



ÉCONOMIQUE

POURQUOI AGIR ?

04

Les dynamiques économiques du département du Cher s'appuient sur des filières historiques et structurantes qui contribuent fortement à l'identité et à l'attractivité du territoire, notamment dans l'industrie, l'aéronautique, l'agroalimentaire et l'artisanat. Ces secteurs, piliers de l'économie locale, sont aujourd'hui confrontés à des fragilités durables liées aux tensions sur l'emploi, à la transition des compétences et aux mutations économiques.

La préservation et le développement de ces filières nécessitent une écoute continue des entreprises et une vision partagée du développement économique, fondée sur les spécificités du territoire et sur une concertation étroite entre acteurs publics et privés.

Le Cher dispose de tous les atouts pour demeurer un territoire de production, d'innovation et de qualité de vie, à condition de renforcer les coopérations et de soutenir activement ses filières d'excellence.

NOS PROPOSITIONS

PROPOSITION 9 : CRÉER UNE PLATEFORME ATTRACTIVITÉ & IMPLANTATION, VÉRITABLE OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un guichet unique avec parcours par profils (entreprise, salarié, étudiant) intégrant : atouts du territoire (économie, sport, culture,...), foncier, services et santé, éducation / formation, mobilité, zones d'activité et contacts opérationnels.

PROPOSITION 10 : SIMPLIFIER LES PARCOURS DE CRÉATION ET DE REPRISE D'ENTREPRISE

Création d'un point d'entrée coordonné (CCI + développement économique Bourges Plus + réseaux partenaires) assurant orientation, cohérence des dispositifs et suivi des dossiers.

PROPOSITION 11 : FAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA FORMATION DES PRIORITÉS TERRITORIALES

Accélérer les leviers locaux : maisons de santé et coordination d'installation, développement de la téléconsultation, promotion active de la carte de formation locale.

LE MOT DE LA FIN

L'ensemble de ces constats appelle à une **meilleure articulation entre politiques publiques et réalités économiques** de terrain. Les élus locaux ont un rôle déterminant à jouer pour :

- **sécuriser les activités productives et agricoles face aux aléas internationaux et environnementaux ;**
- **concevoir des politiques urbaines équilibrées qui soutiennent le commerce et la vitalité des centralités ;**
- **renforcer la coordination territoriale autour des enjeux de santé, d'emploi et de mobilité.**



LE BÂTIMENT 100% GAGNANT



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



FCE FRANCE
FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES



CONTACT

David Bernardin,
dbernardin@medef-cher.fr

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Cher



MUNICIPALES